Combien coute l'achat d'un fumoir ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 10 décembre 2009

Combien coute l'achat d'un fumoir (lieu de convivialité) et son aménagement dans un entreprise ?

Réponse :

L'emplacement éventuellement réservé aux fumeurs dans une entreprise ou dans un lieu dit de convivialité n'est pas nécessairement un module pré-installé acheté dans le commerce. une salle conforme aux normes détaillées dans les articles R.3511-3 et suivants du code de la santé publique suffit. Si cette salle convient, il faut y faire installer le matériel d'aération et de fermeture. Chaque cas est un cas d'espèce qui nécessite de demander un devis à un installateur.

Il existe sur le marché un certain nombre se sociétés qui se sont spécialisées dans l'installation d'espaces fumeurs, nous vous conseillons de faire jouer la concurrence... et d'exiger, une fois installé, un certificat de conformité tel que prévu à l'article R.3511-4 du code précité

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac